

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne d'Ancenis

Contrat légumes 2024/2025

(Du mercredi 24 avril 2024 au mercredi 02 avril 2025)

Producteurs : GAEC des 5 chemins Irène et David GASNIER Les hauts roseaux 44440 PANNECE	<u>Consom'acteur adhérent :</u> Nom : Adresse : Tél : Mail :
Référent bénévole de l'association : Gilles Bourgeois Mail : gilles.bourgeois@orange.fr	

Les paniers ou demi-paniers sont distribués une fois par semaine le mercredi de 18h00 à 19h30 à la Halte Nautique d'Ancenis.

Le présent contrat est souscrit sur 52 semaines (48 paniers ou demi-paniers payés) : 46 distributions, 2 semaines de pause hivernale en décembre, 2 semaines de pause intersaison en avril et 2 semaines de congés pour les producteurs en été.

Pas de distribution les mercredis 07 et 14 Août 2024 (Pause estivale) et les mercredis 25/12/2024 et 01/01/2025 (Pause hivernale) Pas de distribution les mercredis 09 et 16 avril 2025 (intersaison)

La première distribution aura donc lieu le mercredi 24 avril 2024. La dernière distribution aura lieu le mercredi 02 avril 2025.

Modalités de paiement :

Le paiement est effectué par chèque à l'ordre du GAEC des 5 chemins. Le règlement est donné à la signature du contrat soit le **mercredi 03 avril 2024**.

Merci de cocher la case correspondante à votre choix de prix de panier pour la rémunération juste des produits et du travail du producteur.

Puis choisissez la grosseur du panier en entourant le nombre de chèques désirés dans le tableau correspondant

Choix 1 : 26 euros le panier - Choix 2 : 24 euros le panier - Choix 3 : 22 euros le panier

Panier entier			
Choix 1	Choix 2	Choix 3	Encaissement
3 x 416 euros	3 x 384 euros	3 x 352 euros	Trimestriel
6 x 208 euros	6 x 192 euros	6 x 176 euros	Bimestriel
12 x 104 euros	12 x 96 euros	12 x 88 euros	Mensuel

Demi-panier			
Choix 1	Choix 2	Choix 3	Encaissement
3 x 208 euros	3 x 192 euros	3 x 176 euros	Trimestriel
6 x 104 euros	6 x 96 euros	6 x 88 euros	Bimestriel
12 x 52 euros	12 x 48 euros	12 x 44 euros	Mensuel

**Ce contrat est obligatoirement accompagné d'une adhésion aux engagements de l'AMAP
(Bulletin signé et cotisation à jour)**

J'atteste m'être inscrit à 2 permanences par semestre.

Fait le en **3 exemplaires**.

Signature du producteur

Signature du consom'acteur